



AMENDMENT/MODIFICATION 001

The objective of Amendment 001 is to bring the following changes/additions to the Request for Proposals (RFP):

L'objectif de la modification 001 est d'apporter les modifications/ajouts suivants à la demande de propositions (DDP) :

A. Questions and answers / Questions et réponses #1 - 2

A. QUESTIONS AND ANSWERS / QUESTIONS ET RÉPONSES :

Question #1

English:

The RFP indicates that the winning bidder will be supplied with the aggregate results of the latest Bioheat survey (to be conducted this summer by Torchlight). We understand this to mean that no contact details for data sources will be shared. Since the survey scope still includes "Community wood-based heating or bioheat (district heating, multi-building systems, single building systems such as hospitals or institutions using wood-based heating systems)," which we believe are included in the Bioheat Survey but since the Bioheat Survey does not seem to cover all of the questions to be addressed in the RFP, this would suggest that those data holders should be contacted again, at least for the missing questions. Please can you indicate whether the data holders from the Bioheat survey should be contacted again for the planned survey, since this would require our team to try and search out the data sources for the Bioheat Survey on our own, requiring extra time?

French:

La DDP indique que le soumissionnaire gagnant recevra les résultats agrégés du dernier sondage sur la Biothermie (devant être réalisé cet été par Torchlight). Nous comprenons que cela signifie que l'information sur les contacts permettant d'accéder aux données ne sera pas partagée. Comme le sondage porte encore sur « le chauffage communautaire au bois ou la biothermie (chauffage urbain, système multi-bâtiments, système bâtiment seul comme les hôpitaux ou les institutions qui utilisent des systèmes de chauffage au bois) », que nous pensons être inclus dans le sondage sur la biothermie mais puisque le sondage sur la biothermie ne semble pas couvrir toutes les questions à traiter selon la DDP, cela suggère que les détenteurs de ces données devront être recontactés, au moins pour les questions manquantes. Pouvez-vous s'il vous plaît nous indiquer si les détenteurs de données pour la partie du sondage sur la biothermie devront être recontactés pour le sondage prévu, car cela exigera que notre équipe essaye de trouver les données pour le sondage sur la biothermie, ce qui nécessitera du temps additionnel?

Answer/réponse #1

English:

The Bioheat Survey includes information that is not made public and will likely cover the requirements of this contract. If any information required by this contract is not available in the Bioheat Survey, NRCan will contact the installations on behalf of the contractor or provide the contact information if the respondent allows it.

French:

Le sondage sur la biothermie inclut des renseignements non disponibles pour le public et qui couvriront probablement les exigences de ce contrat. Si les renseignements exigés par ce contrat ne sont pas disponibles dans le sondage sur la biothermie, NRCan communiquera avec les installations de la part du contracteur ou fournira les coordonnées si le répondant l'autorise.

Question #2

English:



Related to the above, since the database product is meant to include contact information for facilities surveyed and certain additional data for community heating facilities, will this information be added to the database by NRCan based on the confidential data from the Bioheat Survey or is the bidder expected to provide this data based on their own research? It seems to us that the entities covered by the Bioheat Survey should not be contacted again for the proposed survey, but this is not 100% clear from the new version of the RFP.

French:

Dans le même ordre d'idée, puisque la base de données est censée inclure les coordonnées des usines sondées et certaine données additionnelles, pour les installations de chauffage communautaire, ces renseignements seront-ils ajoutés à la base de données par RNCan en se basant sur les données confidentielles du sondage sur la biothermie ou est-ce-que que le soumissionnaire doit fournir ces donnée en se basant sur ses propres recherches? Il nous semble que les entités couvertes par le sondage sur la biothermie ne devraient pas être recontactées pour le sondage proposé, mais cela n'est pas à 100% clair dans la nouvelle version de la DDP?

Answer/réponse #2

English:

The Bioheat Survey includes information that is not made public and will likely cover the requirements of this contact. If any information required by this contact is not available in the Bioheat Survey, NRCan will contact the installations on behalf of the contractor or provide the contact information if the respondent allows it.

French:

Réponse : Le sondage sur la biothermie inclus des renseignements non accessibles au public et qui couvriront probablement les exigences de ce contrat. Si certains renseignements exigés par ce contact ne sont pas disponibles dans le sondage sur la biothermie, RNCan communiquera avec les installations de la part du contracteur ou fournira les coordonnées du contact si le répondeur l'autorise.

ALL OTHER TERMS AND CONDITIONS REMAIN UNCHANGED/ AUCUNE AUTRE MODALITÉ N'EST MODIFIÉE.